

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

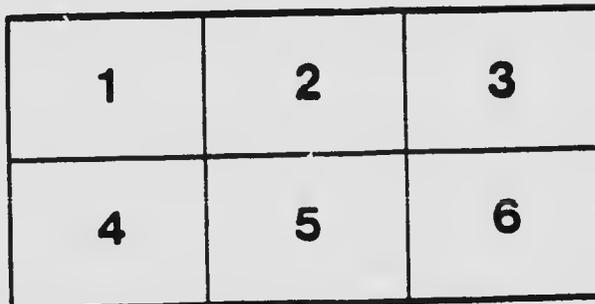
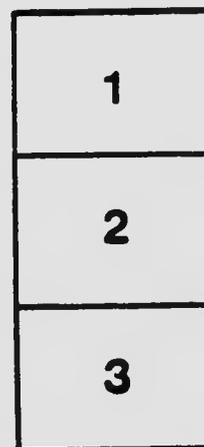
Université de Moncton
Archives acadiennes

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Moncton
Archives acadiennes

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.0



2.8



2.5

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

36

40

45

50

56

63

71

80

90

10

11.2

12.5



32



2.2



36



2.0



40



1.8



1.1



1.8



1.25



1.4

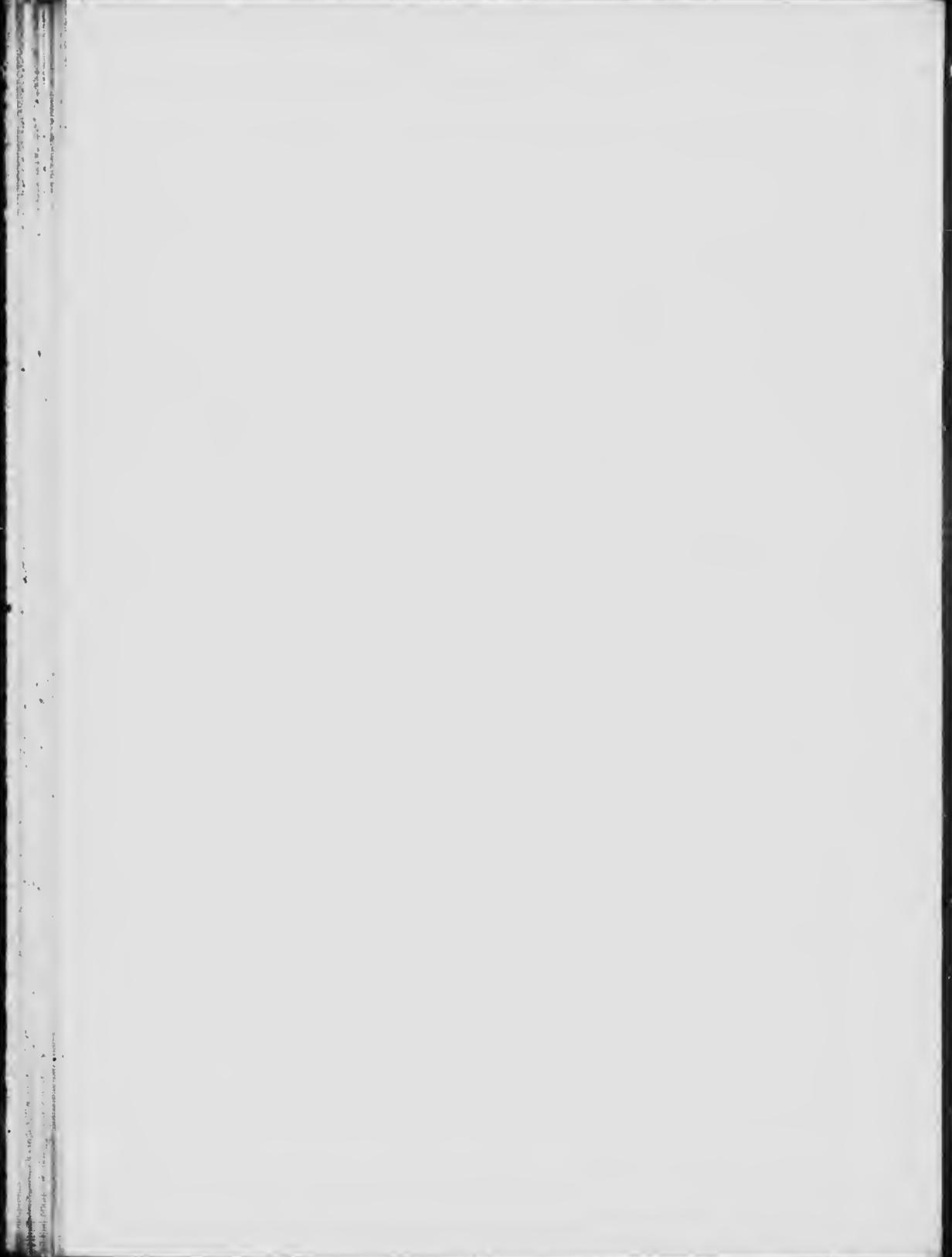


1.6



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



MANDEMENT

DE

Monseigneur TIMOTHY CASEY,

ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN,

AU CLERGÉ,

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES,

ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE.



ST. JOHN, N. B.

THE SAINT JOHN GLOBE PUBLISHING COMPANY, LIMITED.

1907.

MANDEMENT

DE

Monseigneur **TIMOTHY CASEY**,
ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN,

AU CLERGÉ,
AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE.

TIMOTHÉE, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE
SAINT-JEAN.

AU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
ET À TOUS LES FIDÈLES DU DIOCÈSE,
SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-
SEIGNEUR.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES :

Un des devoirs les plus importants de notre charge pastorale, c'est de faire répandre, autant que possible, parmi nos ouailles, la science de l'amour admirable de notre Seigneur, et de leur en faire comprendre les magnifiques effets, tels qu'ils découlent sur le genre humain depuis le grand jour de l'Incarnation.

Il n'est personne qui ne reconnaisse que l'Incarnation du Fils de Dieu nous a apporté des bienfaits merveilleux, tant dans l'établissement de la religion que dans l'oeuvre progressive de la civilisation.

Avant l'Incarnation, l'homme, au point de vue spirituel, était déshérité. Il avait perdu tous ses droits à la couronne céleste préparée pour lui, dès le principe. Au point de vue matériel, il était non moins malheureux, car les lois des Gentils n'étaient autre chose que de la barbarie légalisée. C'est que les hommes s'étaient écartés de la voie qui conduit à la vie éternelle. Ils vivaient sur une terre d'exil d'où,

par leurs propres efforts, ils ne pouvaient jamais espérer de sortir. Asservis par les faiblesses et les passions coupables que le péché originel et le péché actuel leur avaient apportées, ils ne faisaient que courir dans la voie de la perdition. Ils avaient perdu l'idée du support fraternel d'où découle le respect mutuel de nos droits et de nos devoirs, et sans quoi la société ne peut être véritablement civilisée.

Tel était l'état du monde quand "le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous."—*Jean I, 14.* Notre Seigneur Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour apaiser la justice divine. Il a rétabli l'homme dans ses premiers droits, lui a donné les moyens d'acquérir les grâces de Dieu, la gloire céleste et de s'en assurer en même temps la possession pour toujours. Dès lors l'homme apprécie mieux la dignité de sa propre nature, car il comprend que la Rédemption l'a mis au rang des enfants de Dieu et, par voie de conséquence, a consacré la solidité des liens de la fraternité humaine.

A partir de ce moment, les droits et les devoirs de l'homme se dessinent d'une manière claire, évidente. La vertu, ignorée des païens, est accueillie avec estime, honorée, et sert graduellement au développement de la civilisation chrétienne. C'est là une vérité admise par tous ceux qui se glorifient du nom de chrétien.

Quoique déjà étouffés par l'oeuvre combative et régénératrice de la Rédemption, les maux engendrés par le paganisme n'étaient pas encore complètement anéantis. L'histoire nous les montre revenant à la charge et faisant parfois, ici et là, parmi les nations, leur oeuvre criminelle de destruction. De tels malheurs arrivent chez ces peuples qui, après avoir été laissés entraînés par les suggestions de l'Esprit du mal, eurent la faiblesse de secouer le joug du Christ et de faire la sourde oreille aux tendres appels de sa loi d'amour.

Nous vivons aujourd'hui dans une pareille époque de malheur, nous qui voyons la confusion et le désordre régner avec une outrecuidance désolante. Chez le grand nombre, la fraternité humaine n'est guère plus qu'un vain mot. Et le "commandement nouveau" que le Christ lui-même nous a apporté, cette loi qui n'existait pas avant son avènement et qui, depuis lors, est à la base de son enseignement — le précepte de nous "aimer les uns les autres," est aujourd'hui peu connu et encore moins observé.

Quand, par ces paroles, "Et le verbe s'est fait chair," nous louons et bénissons Dieu des insignes bienfaits qu'il a répandus sur notre race

par l'Incarnation, il ne faut pas oublier le sens intime des mots ajoutés par l'Évangéliste : " Et Il a habité parmi nous."

Nous sommes présentement bien éloignés par le temps et la distance du sublime spectacle de l'Incarnation. Comment pourrions-nous en tirer aujourd'hui un grand profit, si notre divin Sauveur n'avait eu recours à un moyen tout à fait admirable de nous en assurer les bienfaits, en se communiquant à nous d'une manière ineffable dans l'Eucharistie? Plan véritablement merveilleux, sorti du Cœur tout aimant de notre Rédempteur! Plan qu'il chérissait infiniment, comme le prouvent bien ces touchantes paroles : " J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous!"

Jamais auparavant le monde n'avait entendu parler d'un tel mode d'union, et nul autre qu'un Dieu n'aurait pu nous enseigner une manière aussi ingénieuse de répandre les fruits de la rédemption parmi les enfants des hommes.

Les maux que nous apercevons aujourd'hui dans le monde, sont graves et nombreux. On peut appliquer particulièrement à l'époque actuelle les paroles du Psalmiste, " Les vérités ont été altérées par les enfants des hommes."—*Ps. XI, 2.* Au fur et à mesure que ces *vérités* ont disparu, la foi s'est refroidie et la vie spirituelle a fini par languir péniblement. Aussi est-il bon, à l'heure présente, de nous rappeler les paroles prononcées par le Maître lors qu'il nous fit ce don d'amour infini, dans le but de nous donner à tous un moyen infaillible de nous aimer et de nous supporter les uns les autres : " Ma chair, pour la vie du monde."—*Jean VI., 52.*

En vérité, celui qui a goûté, avec une foi vive et forte, l'excellence de la Sainte Eucharistie, celui-là a compris pleinement cette œuvre admirable que l'Homme-Dieu a accomplie, par la puissance de son amour, au profit de notre pauvre race humaine. Cette foi, qui nous enseigne que le Christ est né, a vécu, a travaillé, a souffert et est mort pour notre salut, nous assure également que ce même Sauveur demeure avec nous dans le Très-Saint Sacrement pour nous communiquer les inépuisables trésors de la Rédemption.

Parmi ces trésors, il en est un beaucoup plus grand que tous les autres, puisque, effectivement, il les renferme tous — c'est la Sainte Eucharistie, la Source de vie : " Je suis le pain de vie. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde."—*Jean VI., 52.* Lui-même nous a déclaré que sa venue en ce monde n'avait pas d'autre

but que de donner aux hommes une vie plus qu'humaine : "Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment."—*Jean X., 10.*

Il n'est personne qui ne sache que, chez les individus, dans les familles et parmi les nations, cette nouvelle vie s'est manifestée, fortifiée et développée au fur et à mesure que la religion chrétienne s'est implantée, organisée et s'est répandue par le monde. Cette vie nouvelle et divine que notre Seigneur nous a apporté sur la terre et qu'il est venu communiquer au genre humain, ressemble d'une manière positive à notre vie humaine. Comme celle-ci s'entretient par la nourriture corporelle, il était tout à fait convenable que Dieu, grâce à sa miséricorde et à son amour, nous préparât une nourriture divine pour le soutien et l'accroissement de notre vie surnaturelle.

Avant même de nous annoncer ce grand Sacrement qu'il désirait instituer un jour, Jesus voulut d'abord exciter, chez ceux qui étaient disposés à l'écouter et à croire en lui, une faim spirituelle de cette nourriture "qui demeure pour la vie éternelle."—*Jean VI., 27.* Et il prit bien soin d'expliquer, de répéter avec instance que ce pain n'était autre chose que lui-même : "Je suis le pain de vie"—*Jean VI., 48.*

Il se sert de divers moyens tels que promesses de récompense, injonctions, menaces de punition, pour les forcer d'accepter cette doctrine : "Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement : et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous." *Jean VI., 52, 54.* Voilà le remède pour les maux de notre époque, la Source de la vie nouvelle et divine, l'Emmanuel, la Vie qui, passant peu à peu des individus à la société, a fait surgir la vraie civilisation sur les ruines du paganisme d'autrefois.

Dans les malheureux temps anciens, quand l'amour de Dieu était encore inconnu chez les peuples, la charité mutuelle, l'amour du prochain était aussi une vertu tout à fait ignorée. Les intérêts particuliers dominaient tout le reste ; l'égoïsme régnait partout ; les droits du prochain étaient complètement méconnus. L'avarice dont les désirs déréglés croissent à mesure que le cœur s'y abandonne, reléguait au loin tout sentiment de justice et, ne reconnaissant d'autres droits que ceux de la puissance ou de la force brutale, s'appropriait tout ce qui lui tombait sous la main. D'un autre côté, l'envie, qui

substituée aux saints mouvements du cœur les sentiments de la haine et de la vengeance, devint le principe dirigeant de la classe opprimée.

Tandis que le genre humain gémissait dans cette triste condition, "la bonté et l'humanité de notre Sauveur Dieu a paru."—*Tite III. 4.* Aussitôt les pulsations d'une nouvelle vie se firent sentir d'abord chez les individus, et elles ne cessèrent de s'accroître, de s'étendre jusqu'à la société entière en eût été pénétrée. Le divin Sauveur non seulement nous annonça, mais Il voulut lui-même introduire dans le monde une force créatrice nouvelle, destinée à établir, entre Dieu et les hommes, une union qui se fortifierait d'abord d'homme à homme, et qui finirait par renverser la doctrine païenne de la force brutale. Il apprit à tous les hommes, riches et pauvres, maîtres et serviteurs, aux avarés comme aux envieux, que Dieu est notre Père et que, auprès de lui, nous sommes tous des frères.

L'époque actuelle, tourmentée par tant de misères, ne connaît que de nom cette véritable fraternité que le Christ est venu établir sur la terre. Pourtant, c'est le souverain remède pour guérir toutes nos infirmités. "Voici mon commandement; c'est que vous vous aimiez les uns les autres."—*Jean XV., 12* Il n'y a que ce commandement qui puisse adoucir les souffrances des malheureux, guérir les maladies de l'âme et du corps, car il nous donne, dès ici bas, un magnifique avant-goût des joies ineffables qui, plus tard, en couronneront l'observance dans l'éternité. Il n'y a que ce commandement qui puisse protéger l'ouvrier contre la tyrannie et l'injustice de ses maîtres, et sauvegarder les intérêts de ces derniers contre les efforts et les ravages de l'envie.

Si ce commandement est fidèlement observé, la cupidité, "la racine de tous les maux," (*I Tim. vi. : 10*) est réprimée, la douce fraternité cimentée, et le misérable égoïsme finit par disparaître pour toujours. "Telle était," dit Léon XIII., "l'intention du Christ, quand il institua cet adorable Sacrement, à savoir, d'allumer le feu de la charité envers Dieu, répandre aussi la connaissance et l'estime de la charité mutuelle parmi les hommes. Ces deux sortes de charité ont une corrélation si étroite qu'il est impossible d'en concevoir l'une sans l'autre. "Si quelqu'un dit: J'aime Dieu, et qu'il haisse son frère, c'est un menteur."—*I. Jean 4 : 20.*

On ne saurait imaginer rien de plus efficace, pour répandre la vraie charité parmi les hommes, que cette merveilleuse preuve d'amour

que le Rédempteur nous a laissée dans l'institution de la Sainte Eucharistie. Ici la sagesse et l'amour infinis agissent de concert pour mettre à la disposition de l'homme un don d'une souveraine excellence, et que Dieu seul pouvait concevoir. Tout Dieu qu'il est, il ne pouvait nous donner plus — Il s'est donné lui-même.

Bien connaître tout ce que le Christ a fait pour nous : voilà le motif le plus efficace pour nous porter à nous aimer les uns les autres, à fortifier tous les jours les liens de la fraternité chrétienne.

Le saint concile de Trente exprime notre pensée d'une manière très claire, quand il déclare que le Christ a donné le Saint Sacrement à son Eglise "comme un symbole de cette union par laquelle il veut voir tous les chrétiens se rapprocher et s'unir, un symbole de ce *corps* dont il est lui-même la tête et auquel il veut nous voir unis, à titre de membres, par les liens les plus durables de la foi, de l'espérance et de la charité."

L'Eglise nous présente souvent le magnifique spectacle de cette union sociale et quasi-céleste, lorsque, à ses grands jours de fête, nous voyons nombre de fidèles de toutes conditions, grands ou petits, riches ou pauvres, savants ou ignorants, se coudoyer et se confondre à la Sainte Table, dans la participation du divin banquet. Ah! si tous allaient puiser à cette divine Source les bienfaisantes leçons d'union et de charité fraternelle qui nous sont données, si tous étaient fidèles à accomplir, en cette matière, leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes, les maux qui affligent aujourd'hui la société disparaîtraient comme par enchantement, sous l'influence du remède souverain—"la Chair que le Christ a donnée pour la vie du monde."

C'est bien ici que, chaque jour et à toute heure du jour, cette aimable invitation, cette gracieuse promesse trouvent leur plein et entier accomplissement : "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai." *Matt. XI., 28.* Nul autre que Dieu pouvait faire une semblable invitation à ceux qui sont dans l'indigence et leur donner en même temps l'assurance que leurs demandes seraient entendues, tous leurs désirs réalisés. Or, quel est celui d'entre nous qui n'est pas fatigué, qui ne se sent pas fléchir parfois sous le lourd fardeau de ses misères et de ses iniquités?

Que tous les fidèles aillent donc puiser la santé et la vie à cette source rafraîchissante. Que tous, remplis d'une foi ferme et d'un

amour ardent, aillent à Jésus pour y recevoir la consolation et la paix de l'âme. La sanctification des individus conduira nécessairement à l'assainissement de la société, car les maladies de la société ne sont rien autre chose que l'accumulation des infirmités de ses membres.

Plus ces cris blasphématoires que les ennemis du Christ proféraient autrefois, " nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous," " nous ne voulons pas de lui " retentissent aujourd'hui aux quatre coins du monde, plus les fidèles doivent s'efforcer d'apaiser, par un amour et un dévouement inaltérables, la majesté outragée de Dieu.

Vous, membres du Clergé, mes chers collaborateurs, vous qui allez chercher non seulement votre consolation, mais même vos titres d'honneur et de dignité dans ce divin Sacrement, n'oubliez point vos devoirs d'amour et d'adoration envers la Sainte Eucharistie, et ne laissez pas de faire tous les efforts possibles afin que les fidèles connaissent et apprécient, d'une manière pratique, ce grand don que Jésus a légué à l'humanité.

Quant à vous, mes chers Frères, qui composez la société des fidèles, rappelez-vous comment ceux qui furent vos pères, vos devanciers dans la vie chrétienne, suivirent Jésus quand il vécut autrefois visiblement parmi les hommes. Aujourd'hui sa présence n'est pas moins réelle dans le Saint Sacrement qu'elle ne le fut à Capharnäum, bien que son humanité et sa divinité soient toutes deux cachées à nos regards.

Ne manquez pas de répondre à l'amour ineffable qu'il vous prodigue.

" Mes frères très chers... ma joie et ma couronne," (*Philipp. IV., 1,*) c'est à peine si je puis effleurer, dans une lettre pastorale, un sujet aussi vaste et d'une importance aussi souveraine. Néanmoins, pour vous prouver mon ardente sollicitude à votre égard, je désire voir établir au milieu de vous, dans toutes les paroisses de ce diocèse, les saintes pratiques de la communion fréquente, même quotidienne et des visites de chaque jour au Saint Sacrement de l'autel. " L'histoire rend témoignage," a dit l'admirable pontife Leon XIII, de vénérée mémoire, " que les vertus de la vie chrétienne se sont toujours mieux épanouies et conservées là où la réception fréquente de la Sainte Eucharistie s'est mieux répandue et maintenue.

Tout étonnantes et variées que soient les oeuvres de Dieu, elles se résument toutes dans ce mystère unique : " Le Seigneur, qui est misé-

ricordieux et plein de clémence, a éternisé la mémoire de ses merveilles. Il a donné la nourriture à ceux qui le craignent." *Ps., CX., 45.*

Ainsi, dorénavant, plus de vaines excuses et de craintes scrupuleuses ; cependant, que la réception de cet auguste sacrement soit toujours accompagnée d'une préparation et d'une action de grâces convenables.

Nous vous transmettons maintenant les règles qui serviront à vous guider sûrement dans cette action de très haute importance. Ces règles viennent directement du Saint Père Pie X : elles méritent donc que vous les méditiez avec soin, et que vous les observiez avec une rigoureuse exactitude :

1°. La communion fréquente et quotidienne, étant vivement désirée par Notre-Seigneur et par l'Église catholique, doit être accessible à tous les fidèles, de quelque classe ou condition qu'ils soient ; de sorte que nul, s'il est en état de grâce et s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse en être écarté.

2°. Or, l'intention droite consiste en ce que le communiant ne se laisse pas conduire par l'usage, par la vanité ou par des motifs humains, mais qu'il venille se conformer au bon plaisir de Dieu, s'unir plus étroitement à lui par la charité et opposer ce remède divin à ses infirmités et à ses défauts.

3°. S'il convient souverainement que ceux qui font la communion fréquente et quotidienne soient exempts de péchés véniels, au moins pleinement délibérés, et de l'affection à ces péchés, il suffit néanmoins qu'ils soient exempts de fautes mortelles et résolus à n'en plus commettre à l'avenir. Etant donné ce ferme propos, il n'est pas possible qu'en communiant chaque jour on ne se débarrasse peu à peu même des péchés véniels et de l'affection à ces péchés.

4°. Comme les Sacrements de la Loi nouvelle, tout en agissant *ex opere operato*, produisent d'autant plus d'effet que les dispositions de ceux qui les reçoivent sont plus parfaites, il faudra donc veiller à ce que la sainte communion soit précédée d'une sérieuse préparation et suivie d'une action de grâces convenable, eu égard aux forces, à la condition et aux obligations de chacun.

5°. Pour que la communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de prudence et avec un plus grand mérite, l'avis du confesseur est nécessaire. Que les confesseurs se gardent bien toutefois de détourner de la communion fréquente ou même quotidienne quiconque sera en état de grâce et voudra communier avec une intention droite.

6°. Il est évident que la réception fréquente ou même quotidienne de la sainte Eucharistie accroît l'union avec Jésus-Christ, nourrit plus abondamment la vie spirituelle, enrichit l'âme de plus précieuses vertus et donne au communiant un gage très assuré de la vie éternelle ; les curés, les confesseurs et les prédicateurs devront donc, suivant la doctrine approuvée du Catéchisme Romain (2e part., ch. 63), exhorter fréquemment et avec insistance le peuple chrétien à cette pratique si pieuse et si salutaire.

7°. Que l'on propage la communion fréquente et quotidienne, surtout dans les instituts religieux de tout genre : pour eux toutefois reste en vigueur le décret *Quemadmodum* du 17 décembre 1890, porté par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers. Qu'on s'efforce également le plus possible de la promouvoir dans les séminaires, dont les élèves aspirent au service de l'autel ; de même dans les autres maisons d'éducation chrétienne, quelles qu'elles soient

8°. Si des instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, ont dans leurs règles, leurs constitutions ou leurs calendriers, des jours fixés pour la communion obligatoire, ces prescriptions doivent être considérées comme purement *directives* et non comme *préceptives*. Le nombre des communions déterminé doit être considéré comme un *minimum* eu égard à la piété des religieux. Par conséquent, l'accès plus fréquent ou même quotidien de la Table eucharistique devra toujours leur être facile, suivant les règles données plus haut dans le présent décret. Et pour que tous les religieux des deux sexes soient à même de bien connaître les dispositions de ce décret, les supérieurs de chaque maison auront soin de le faire lire publiquement chaque année, en langue vulgaire, durant l'octave de la Fête-Dieu.

9°. Enfin, après la promulgation de ce décret, tous les écrivains ecclésiastiques devront s'abstenir de toute polémique relative aux dispositions requises pour la communion fréquente et quotidienne.

Vous connaissez déjà les épreuves déplorables qui affligent l'Eglise de France. Quelque lamentables qu'elles soient, elles ne peuvent ébranler notre confiance en Celui qui a promis la paix et le triomphe final à son Eglise. "Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance. Régnerez au milieu de vos ennemis."—*Ps. CIX, 2*. "Et voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation du monde."—*Matt. XXVIII, 20*.

Efforçons-nous de contribuer à ce triomphe de l'Eglise par la ferveur et la persévérance dans nos prières.

Jusqu'à nouvel avis, l'oraison *De Mandato*, au lieu d'être *De Spiritu Sancto*, se dira pour obtenir la protection divine *Contra Persecutores Ecclesiae*.

Les réglemens du Carême seront les mêmes que l'an dernier.

Que l'esprit de renoncement à nos inclinations en tout ce qui est relatif, par exemple, aux amusements inutiles, à l'usage des boissons alcooliques, nous anime durant la Sainte Quarantaine, et surtout que la communion pascale soit faite d'une manière bien digne.

Nos très chers Frères, que la grâce de notre Seigneur Jésus soit avec vous tous.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises de ce diocèse au premier dimanche que, après sa réception, les saints Mysterès y seront célébrés.

A. W. MEAHAN,
Secrétaire.

† T. CASEY,
évêque de Saint-Jean.

Saint-Jean, ce 5 février 1907.

